



L'OPPORTUNITE DE L'APPRENTISSAGE DANS LA FPT.

Enjeux, procédures, accompagnement
du CDG 31,
Les jeunes des Missions Locales

Sommaire



I – Les enjeux de l'apprentissage

II – Définition, caractéristiques du contrat d'apprentissage et procédures

III – Présentation de l'accompagnement du CDG 31

IV – Mission Locale Haute Garonne : votre vivier potentiel





Pour la collectivité, l'apprentissage répond à :

- **Un objectif politique : Qualifier, pour Insérer dans l'emploi**

Il a pour objet de donner à des jeunes travailleurs, ayant satisfait à l'obligation scolaire, une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme ou un titre à finalité professionnelle enregistré au répertoire national des certifications professionnelles.(CODE DU TRAVAIL ART. L 6211-1)



Un objectif de gestion dynamique et anticipatrice des ressources humaines : Dans un objectif de GPEC, l'apprentissage peut constituer **un levier pour surmonter des difficultés de recrutement** (dans des secteurs professionnels en tension ou des territoires en tension, les départs à la retraite...), pour **développer de nouvelles activités, proposer de nouveaux services** aux usagers

l'intérêt de dynamiser , de valoriser les équipes de travail par la transmission des savoirs, d'une culture et des méthodes de travail internes.

I - Définition de l'apprentissage



De quoi parle t'on :

- Le contrat d'apprentissage est le **contrat de travail de droit privé, régi par le Code du Travail en alternance (dans un organisme de formation et dans une collectivité) possible dans la FPT .**
- Son objectif est de permettre aux **jeunes de 16 à 29 ans révolus** de suivre une formation générale, théorique et pratique, **en vue d'obtenir un diplôme** (CAP, BAC, BTS, Licence, Master,...) ou un titre à finalité professionnelle.
- L'apprenti bénéficie du **statut de salarié** et perçoit une **rémunération correspondant à un pourcentage du SMIC** en fonction de son âge et de sa progression dans le cycle de formation.
- Établi au moyen du **Formulaire CERFA 10103*10 ;**
- Une convention avec le centre de formation** est annexée ;

Nota : pas contrat de professionnalisation dans le secteur public.

Quelle durée, pour qui ?

- conclu pour une durée déterminée, **6 mois à 3 ans (jusqu' à 4 ans pour les travailleurs handicapés – Apprentissage Aménagé) ;**
- jeunes de 16 à 29 ans révolu, sans limite d'âge** pour les bénéficiaires d'une RQTH
- Dès 15 ans , si le jeune a terminé sa classe de 3^{ème} avant la fin de l'année civile**



1.3 – Quels métiers, quels diplômes?

Des métiers de la filière technique, administrative, animation, sociale, médico-sociale...

Des **diplômes référencés** par le **CNFPT** en rapport **avec les métiers en tension** potentiellement finançables dans la limite des crédits disponibles en 2025: [ICI](#)

Ressources : La plateforme Apprentissage de la **Région OCCITANIE** : recensement des formations et organisme de formation par l'apprentissage :

<https://www.apprentissageenregion.fr/>





Caractéristiques complémentaires du contrat d'apprentissage :

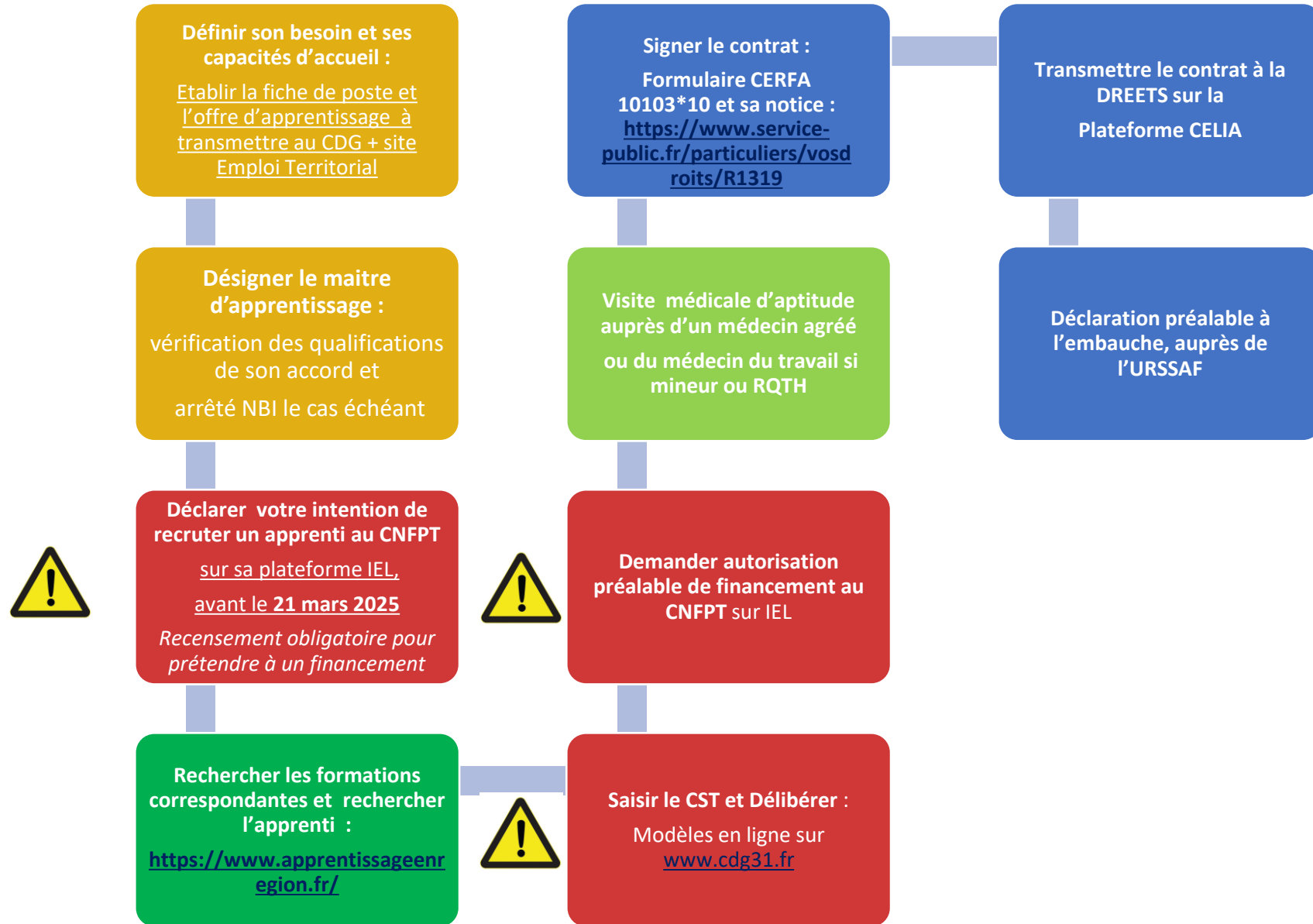


Il comprend :

- Une **période d'essai de 45 jours** (au 1er jour d'exécution réelle du contrat dans la collectivité) pendant laquelle l'une ou l'autre des parties peuvent mettre fin sans préavis,
- Un **temps de travail identique à celui des autres agents** (pas de temps partiel, sauf contrat aménagé pour BOETH)),
- Une **formation au minimum de 400h/an** en moyenne au sein d'un organisme de formation,
- Un **maître d'apprentissage** identifié et qualifié au sein de la collectivité,
- Une **rémunération en fonction de l'âge de l'apprenti** et du diplôme préparé,
- Une **exonération notamment** :
 - des cotisations patronales d'assurances sociales et d'allocations familiales,
 - des cotisations patronales d'assurance chômage versées par les employeurs qui ont adhéré au régime d'assurance chômage ;
 - de la contribution au dialogue social
- Une **exonération de la totalité des cotisations salariales, pour l'apprenti dans la limite de 79% du SMIC**
[Voir site URSSAF](#)
- D'une **aide au financement de la formation par le CNFPT**, pour les [diplômes de niveau 3, 4 et 5 en 2025, sur 37 métiers en tension](#)
- Des **aides du FIPHFP** financières, techniques, matérielles et autres pour les apprentis en situation de ⁵Handicap, selon les besoins de l'apprenti



Le pas à pas de la conclusion du contrat :



II – Zoom sur le Financement des frais de formation par le CNFPT en 2025 :



La prise en charge des coûts de formation par le CNFPT : les principes

Forte demande de financement mais contexte financier contraint. Plus de financement de France compétences en 2025.

Le CNFPT s'est fixé : **objectif de 5000 contrats financés en 2025** (9000 en 2024)

Prise en charge assurée par le CNFPT, dans la limite de montant maximum :

Selon 3 critères obligatoires :

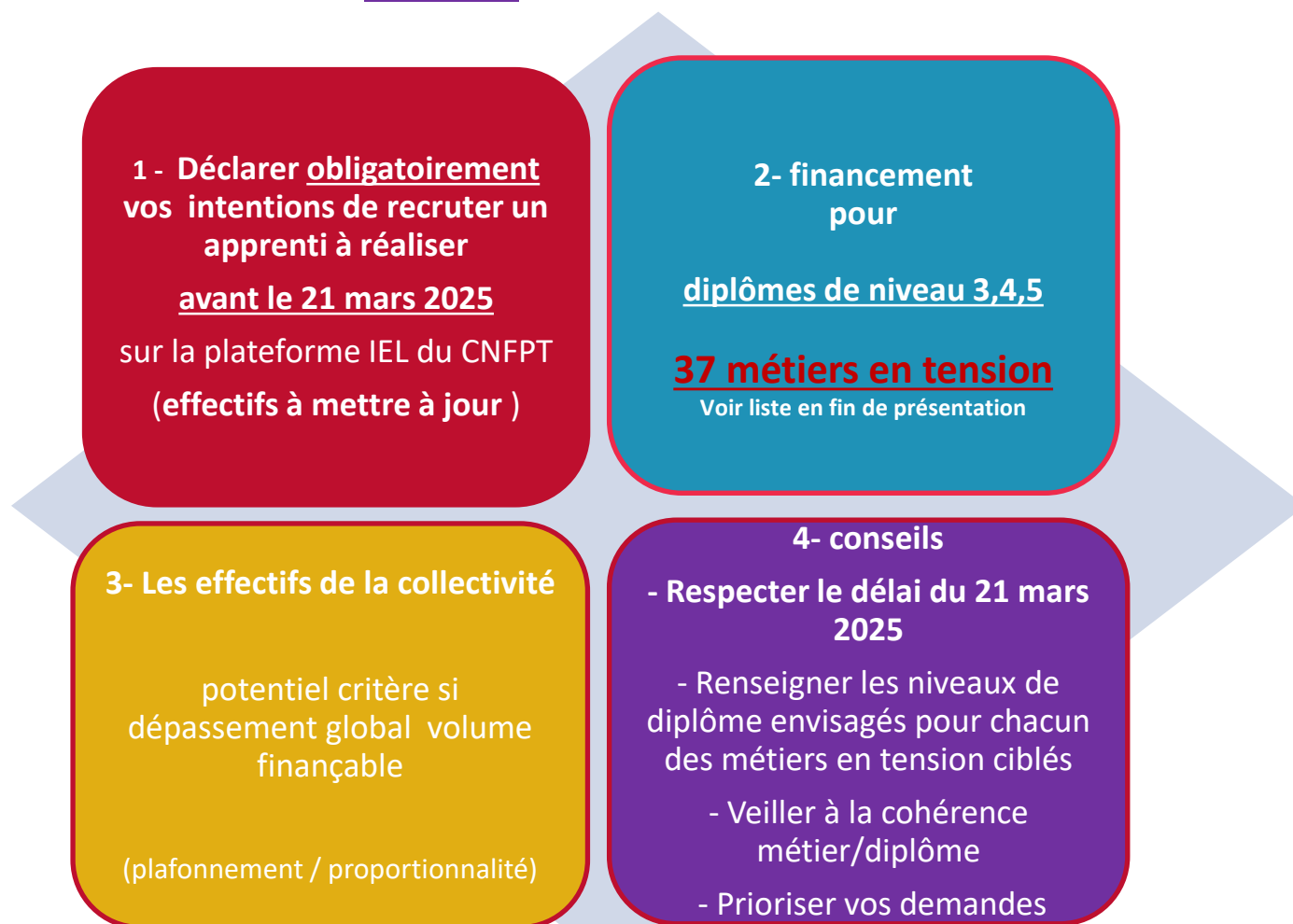
- **Répondre à une enquête de recensement des intentions de recruter sur IEL du CNFPT jusqu'au 21 mars 2025**
- **Pour des diplômes des niveaux 3, 4 et 5 uniquement (CAP à Bac +2** 
- **Sur 36 Métiers identifiés en tension .**

II –Zoom sur le Financement des frais de formation par le CNFPT en 2025



La prise en charge des coûts de formation par le CNFPT : configuration 2025

Important : nouveaux critères du CNFPT!



Plus d'info sur : <https://www.cnfpt.fr/se-former/accueillir-apprenti/lapprentissage-collectivites-territoriales/lapprentissage-occitanie/occitanie>

Contact CNFPT Occitanie : apprentissage-occitanie@cnfpt.fr

NOUVEAU

36 Métiers en tension

identifiés par le
CNFPT en 2025



Retrouver le
Référentiel
métiers en tension
/ Diplôme
associés/Montants

[ICI](#)

Champ d'action public local	Métier en tension
CITOYENNETE, EDUCATION,CULTURE ET SPORT	Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant
	Animateur éducatif accompagnement périscolaire
	Animateur enfance-jeunesse
	Chargé d'accueil
	Secrétaire de mairie
ORGANISATION ET GESTION DES RESSOURCES	Administrateurs réseaux et télécommunications
	Assistant de gestion administrative
	Assistant de gestion des ressources humaines
	Assistant de gestion financière, budgétaire ou comptable
	Chargé de communication
	Chef de projet développement territorial
	Chef de projet technique des systèmes d'information
	Conseiller en prévention des risques professionnels
	Instructeur gestionnaire des autorisations d'urbanisme
	Instructeur gestionnaire des marchés publics
	Responsable de gestion budgétaire, financière ou comptable
	Responsable de la gestion administrative du personnel
	Responsable sécurité des systèmes d'information
SERVICES TECHNIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX	Technicien informatique
	Agent d'entretien de stations d'eau potable et d'épuration
	Agent de collecte
	Agent de propreté des espaces publics
	Agent de restauration
	Agent de services polyvalent en milieu rural
	Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural
	Chargé de propreté des locaux
	Operateur en maintenance des véhicules et matériels roulants
	Ouvrier de maintenance des bâtiments
	Responsable des services techniques
	Responsable du patrimoine de la voirie et des réseaux divers
SOCIAL, SANTE PUBLIQUE	Aide à domicile
	Aide-soignant
	Assistant éducatif petite enfance
	Assistant familial en protection de l'enfance
	Conseiller en économie sociale et familiale
	Educateur spécialisé



La rémunération et les aides du FIPHFP :

- La rémunération de l'apprenti varie en fonction de son âge et de sa progression dans le cycle de formation, sur la base du SMIC. Au **01/11/2024**

Situation	16 à 17 ans	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et +
1 ^{re} année	27 % du Smic, soit 486,49 €	43 % du Smic, soit 774,77 €	53 % du Smic, soit 954,95 €	100% du Smic 1 801,80 €)
2 ^e année	39 % du Smic, soit 702,70 €	51 % du Smic, soit 918,92 €	61 % du Smic, soit 1 099,10 €	100% du Smic 1 801,80 €)
3 ^e année	55 % du Smic, soit 990,99 €	67 % du Smic, soit 1 207,21 €	78 % du Smic, soit 1 405,40 €	100% du Smic 1 801,80 €)

- Les principales **aides du FIPHFP** pour l'employeur public pour le **recrutement d'un apprenti en situation de handicap**
- Une **prise en charge de 80% du salaire chargé de l'apprenti**,
 - La prise en charge **des frais de formation à hauteur de 10 000€ par an, autres financements déduits, dont ceux du CNFPT** – Faire votre déclaration de besoins au CNFPT.
 - Le **remboursement à l'employeur public des coûts liés à la compensation du handicap** (aides techniques, matérielles et humaines, aides à la mobilité, ...)

ANTICIPER : une nécessité, pour être dans les temps !



Les principales difficultés à anticiper :

Les principaux freins à la conclusion de contrats d'apprentissage peuvent être les suivants :

Du côté des candidats :

- Méconnaissance de la FPT par le grand public et les jeunes : vision très abstraite des métiers et des compétences requises,
- **Difficultés de connaître les offres d'apprentissage** (Pensez au SET, **Communiquer également vos offres** à mia@cdg31.fr),
- Recrutement associé uniquement au concours, peu de connaissance des voies d'accès à l'emploi territorial.

Du côté des structures publiques :

- **Réticence des collectivités** eu égard à la **complexité** administrative liée aux procédures,
- **Nécessaire anticipation sur les besoins** en compétence à moyen terme : un apprenti n'est pas immédiatement opérationnel,
- **Désignation du maître d'apprentissage en capacité d'accompagner l'apprenti**,
- **Recherche de l'apprenti** et/ou la recherche d'un diplôme adapté.

A RETENIR : ANTICIPER !



ANTICIPER : Les postes de dépenses

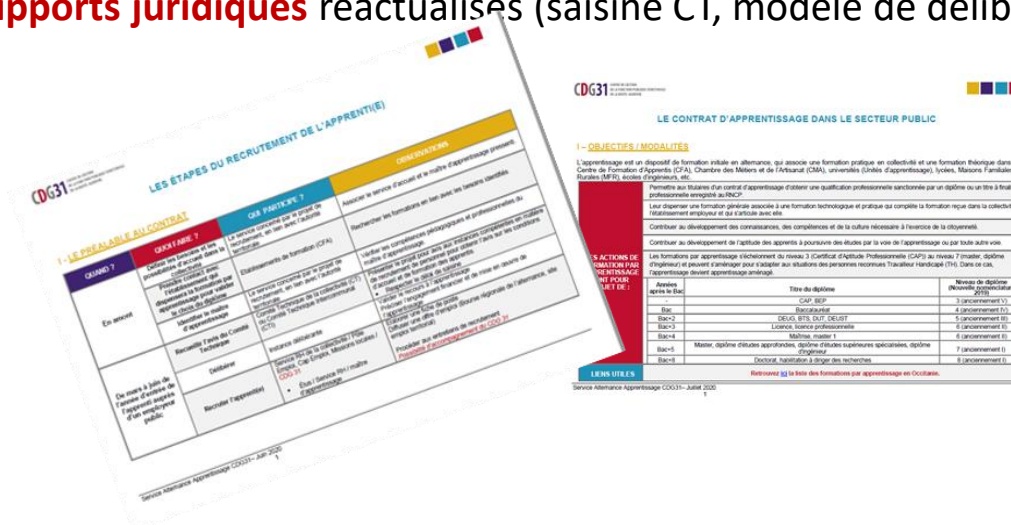
POSTES	RESSOURCES
COUTS DE FORMATION	• Déclarer vos besoins auprès du CNFPT avant le 21/3/2025 pour prétendre obtenir un financement (montant maximaux du CNFPT) • Demander des devis au organismes – possibilités de négocier
REMUNERATION APPRENTI	• - voir simulateur • - 80 % d'aide du FIPHP pour apprenti en situation de BOETH
FORMATION DU MAITRE D'APPRENTISSAGE	• Via le CNFPT (voir catalogue formation) • Formation spécifique du tuteur (organisme spécialisé) pour BOETH selon prescription médecin du Travail et participation FIHPHP
EQUIPEMENTS POSTE DE TRAVAIL, EPI, matériels /équipements/ aides humaines pour BOETH	• À budgétiser, selon les besoins • Possibilité financement FIHPHP pour aides techniques, matérielles et humaines, pour BOETH selon prescription médecin du Travail et participation



Des actions de fond du CDG 31 en matière d'apprentissage :

En ligne et/ou sur demande :

- **Une note d'information** redirigeant notamment vers les sites spécialisés en fonction de l'aide souhaitée (simulateur de salaire, aides financières, CERFA, conventions types, diplômes proposés ...). **Nombreuses formalités en ligne**
- **Un pas à pas** des principales étapes de l'alternance,
- Des **supports juridiques** réactualisés (saisine CT, modèle de délibération, ...)



Retrouver les infos détaillées sur le site Du CDG 31 : [ICI](http://ici.cd31.fr)



3.1 - Des interventions personnalisées du CDG 31 en fonction des situations,

Vous connaissez votre futur apprenti :

- ✓ Soutien aux procédures administratives,
- ✓ Soutien aux demandes d'aides du FIPHFP le cas échéant,

Vous êtes à la recherche d'un apprenti :

- ✓ Information procédures administratives,
- ✓ Mobilisation du réseau des prescripteurs en fonction du profil recherché : Mission locale, France Travail , Cap emploi, centres de formation, ou autres partenaires.
- ✓ Information spécifique à des demandeurs d'alternance, rencontré lors des Forums



Vous souhaitez ou allez recruter un apprenti en situation de handicap

- ✓ Un suivi de l'intégration des apprentis en situation de handicap, tout au long du contrat, mia@cdg31.fr
- ✓ Un aide à la mobilisation des aides du FIPHFP, maintien.emploi@cdg31.fr



Des actions de fond du CDG 31 en matière d'apprentissage.

En ligne et actualisée à partir de mai 2025 :

- **La CVTHEQUE** : Une CVthèque de profils anonymisés, axée compétences et territoires.



CDG31 CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DE LA HAUTE-GARONNE



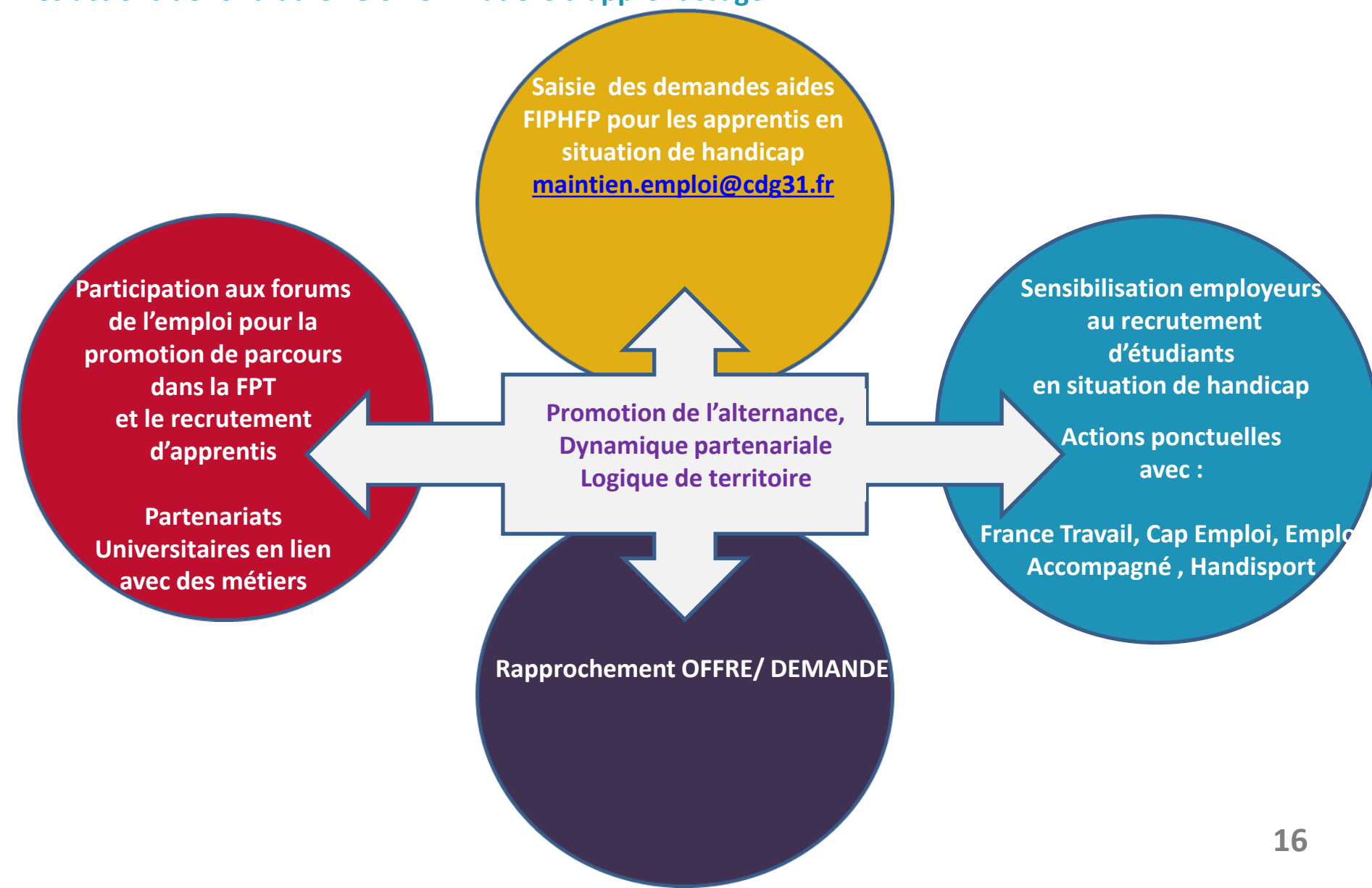
Alternance / Apprentissage



Important : Communiquer vos offres d'apprentissage au CDG31 :
mia@cdg31.fr



Des actions de fond du CDG 31 en matière d'apprentissage :



Votre contact au CDG31 : Mission Insertion Alternance

Courriel : mia@cdg31.fr Téléphone : 05 81 91 93 48

Merci pour votre attention



Centre de Gestion
de la Fonction Publique Territoriale
de la Haute-Garonne

© CDG 31. Tous droits réservés. [2022].
Toute exploitation commerciale est interdite



Mission Locale Haute-Garonne

10/03/2025





Notre Mission:
Accompagner les
jeunes de 16 à 25 ans

-Non scolarisés
-Habitant en Haute-
Garonne (hors
Toulouse)


Mission Locale
Haute-Garonne
..... ÉCLAIREUR D'AVENIR
OCCITANIE

DÉFINIR VOTRE PROJET ET VOUS ACCOMPAGNER



LE CONTRAT ENGAGEMENT JEUNES

un parcours entièrement personnalisé qui peut durer de 6 à 12 mois,
pour vous aider à définir votre projet professionnel et à trouver un
emploi





L'OFFRE DE SERVICE aux EMPLOYEURS

Chargé.e de Relations Employeurs dédié.e



Pour recueillir vos offres d'emploi et d'alternance et bénéficier d'un accompagnement lors de vos recrutements.

Information sur les aides et mesures



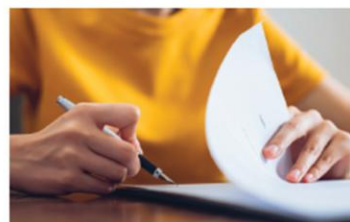
Pour vous conseiller à propos des aides et mesures spécifiques au recrutement des jeunes (contrats aidés, apprentissage et contrats de professionnalisation...).

1 application mobile emploi Shaker TRENTE ET UN



Pour diffuser vos offres directement auprès des jeunes. Vérifier les profils et vous proposer des candidats.

Conventions de stage (PMSMP*)



Pour rencontrer un.e jeune en conditions réelles avant un recrutement ou pour lui faire découvrir vos métiers, votre secteur d'activité.

*Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel (Stage de 15 jours en moyenne).

Organisation d'actions & évènements



Pour faciliter les rencontres entre les jeunes et les employeurs : jobs dating, découvertes de filières professionnelles, visites d'entreprises...

UN RÉSEAU DE PARRAINAGE



Vous investir auprès d'un jeune pour lui faire bénéficier de votre expertise et de vos connaissances pour l'aider à accéder à l'emploi.



Nos Services Emploi

**8 SITES,
7 ANTENNES**

**Sur chaque antenne,
un Service Emploi
au service des jeunes et des employeurs**

Siège Social
Toulouse
Laëtitia ROQUIER
07 67 15 79 20
Laetitia.rouquier@ml31.org

2 Nord-Est
Aucamville
Patricia DELNARD
06 56 76 36 51
patricia.delnard@ml31.org

3 Nord-Ouest
Blagnac
Lamia COMBES
06 41 85 90 22
Lamia.combes@ml31.org

4 Ouest
Colomiers
Pascale COHEN
06 44 80 50 59
pascale.cohen@ml31.org

5 Lauragais
Labège
Elodie RIBET
06 27 85 22 88
elodie.ribet@ml31.org

6 Muretain
Muret
Catherine HALLOT
06 19 27 06 44
catherine.hallot@ml31.org

7 Comminges
Saint-Gaudens
Marie-Agnès PERES
06 41 95 38 29
marieagnes.peres@ml31.org

8 Sud Garonne
Carbonne
Sabine THARMALINGAM
06 44 77 00 91
sabine.duby@ml31.org

L'Europe s'engage en France avec le Fonds social européen. Cette action est cofinancée par l'Union européenne.



Les jeunes accompagnés (chiffres 2023)

LA MISSION LOCALE HAUTE-GARONNE A ACCOMPAGNÉ

10 769

JEUNES EN 2023

51.6 %

5 554

JEUNES HOMMES

48.4 %

5 215

JEUNES FEMMES

MOYEN DE LOCOMOTION



52.4 %

SANS PERMIS



31.2 %

PERMIS B



22.6 %

AUTRE PERMIS

64.7 %
TRANSPORT
EN COMMUN



25.3 %
AUTOMOBILE



11.5 %
AUCUN TRANSPORT



6.4 %
2 ROUES



Age



DES JEUNES AGÉS DE

1 092 ► - 18 ans
5 181 ► 18/21 ans
4 008 ► 22/25 ans
488 ► + 26 ans *

Handicap

8.7 %

des jeunes
accompagnés
sont bénéficiaires
d'une reconnaissance
de travailleurs
handicapés

ZONE D'HABITATION



15.7 % ZRR
Zone Rurale de Revitalisation



5.9 % QPV
Quartier Prioritaire de la Ville

NIVEAU SCOLAIRE VALIDÉ

dernière certification obtenue (la plus élevée)

SANS
CERTIFICATION
VALIDÉE

45.8 %

NIVEAU
3

18.5 %

NIVEAU
4

28 %

NIVEAU
5

4.1 %

NIVEAU
6

2.7 %

NIVEAU
7 & 8

0.9 %

Ancienne nomenclature (niveau 3=CAP / Niveau 7 = BAC+5)



Alternance

665

JEUNES ONT SIGNÉ
UN CONTRAT
EN ALTERNANCE

1239

PÉRIODES DE MISE
EN SITUATION EN MILIEU
PROFESSIONNEL



Mission Locale
Haute-Garonne
..... ÉCLAIREUR D'AVENIR
OCCITANIE

10 Secteurs qui ont le plus recruté

Secteur d'emploi	Situations ▲▼	Jeunes
TRANSPORT ET LOGISTIQUE	2 101	847
COMMERCE, VENTE ET GRANDE DISTRIBUTION	1 731	1 096
HÔTELLERIE - RESTAURATION, TOURISME, LOISIRS ET ANIMATION	1 496	1 102
SERVICES A LA PERSONNE ET A LA COLLECTIVITÉ	1 162	679
SANTÉ	622	215
CONSTRUCTION, BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	584	250
SUPPORT A L'ENTREPRISE	487	276
INDUSTRIE	435	214
INSTALLATION ET MAINTENANCE	360	211
AGRICULTURE ET PÊCHE, ESPACES NATURELS ET ESPACES VERTS, SOINS AUX ANIMAUX	236	156

15 Métiers les plus demandés pour des immersions

Domaine ROME	Nb de situations - Domaine renseigné	Part du total (%)
Commerce non alimentaire et de prestations de confort	169	12,1 %
Animation d'activités de loisirs	89	6,4 %
Véhicules, engins, aéronefs	80	5,7 %
Production culinaire	77	5,5 %
Aide à la vie quotidienne	76	5,4 %
Second oeuvre	66	4,7 %
Grande distribution	64	4,6 %
Commerce alimentaire et métiers de bouche	63	4,5 %
Professionnels médico-techniques	58	4,1 %
Soins aux animaux	56	4,0 %
Secrétariat et assistance	50	3,6 %
Espaces naturels et espaces verts	47	3,4 %
Soins paramédicaux	30	2,1 %
Production	24	1,7 %
Travaux et gros oeuvre	23	1,6 %



Dispositifs de financement de la formation

Financement « CAS GENERAL » formation professionnelle

-Région }
-France Travail } Marchés publics

-OPCO (opérateurs de Compétences des branches professionnelles)

SESAME

Financement de formation (**BAFA; BPJEPS...**) vers les métiers **d'éducateur.trice sportif.ve ou d'animateur.trice**
2000€/jeune/an

Conditions: Jeunes 16-25ans (jusqu'à 30ans pour les TH) selon critères:

géographi
ques

sociaux

niveau de
formation

niveau de
parcours
sportif

difficultés
d'insertion
particulière
s

<https://www.1jeune1solution.gouv.fr/articles/grace-au-dispositif-sesame-accedez-aux-metiers-du-sport-de-l-animation>

=> **Contacts:** Sport: Monsieur Jimenez - 05 36 25 86 62

Animation: Caroline NINAT - 05.36 25 86 39

POEI (Préparation Opérationnelle à l'Emploi) - Uniquement pour le recrutement de contractuels.

Formation **préalable à un contrat** de travail ou d'alternance financée par France Travail.

Tutorat (5€ de l'heure) et/ou **formation théorique** / jusqu'à **450h** (voire **600h** pour publics PIC)

Conditions: CDI ou CDD Mini 6 mois / Demandeur d'emploi ou salarié en contrat d'insertion

https://www.francetravail.fr/employeur/aides-aux-recrutements/les-aides-a-la-formation/la-preparation-operationnelle-a.html?xtor=SEC-1&gad_source=1&gclid=Cj0KCQIAz6q-BhCFARIsAOezPkTnaswaHNBk4Y7vA84nPMv54AgNy1a45G5J9IVg3XYtqwaruUc_OoaAhf-EALw_wcB

=> **Contacter** France Travail.



MERCI
DE VOTRE ATTENTION